



Formation des Architectes
en Basse-Normandie

Actualités du droit de l'urbanisme

Date

vendredi 16 juin 2017

Horaires

9H00 - 17h30

Durée

1 journée

Nombre d'heures

7h

Prix

Tarif adhérents Form'A : **230,00 €**

(Non soumis à la TVA),

Tarif non adhérents Form'A : **270,00 €**

(Non soumis à la TVA),

Architectes inscrits depuis - de 2 ans - Tarif à 50% sur les 3 premières formations pendant les 2 premières années d'inscription

Lieu

CROA

36 rue Arcisse de Caumont, 14000 CAEN

Tél 02 31 85 37 29

Nombre de stagiaires

20 maximum

Organisme de formation

Form'A

36 rue A. de Caumont

BP 90261, 14013 Caen cedex 1

Tél 02 31 85 37 29

Fax 02 31 85 18 75

Mail forma.basse-normandie@orange.fr

Déclaration d'activité enregistrée

sous le numéro 25 14 02549 14 auprès

du préfet de région de Basse-Normandie

Siret 752 539 189 00015

APE 9499Z

Contacts

Céline Turquetil

Public

Architectes ou collaborateurs

Programme

Seuil de 150 m2, permis d'aménager, changements de destinations, aménagement commercial, autorisations d'urbanisme...etc

Le programme sera développé ultérieurement afin d'être en parfaite corrélation avec l'actualité législative et réglementaire du droit de l'urbanisme

Néanmoins, Form'A envisage de tester un nouveau format de stage, décliné en une matinée consacrée comme d'habitude à la théorie, et un après-midi «pratique» dédié à vos questions de «terrain».

Pour ce faire, merci de nous adresser l'ensemble de vos questions pratiques (calcul des surfaces, rédaction des dossiers de demande d'autorisations d'urbanisme...Etc.) en remplissant l'espace dédié ci-dessous.

Pré-requis

Aucun

Moyen pédagogique

Support de présentation

Formateur

Vincent LE GRAND

Maître de conférences en droit public

Directeur du Master professionnel "Urbanisme et Aménagement durables"/Université de Caen



Formation des Architectes
en Basse-Normandie

Date
vendredi 16 juin 2017

Horaires
9H00 - 17h30

Durée
1 journée

Nombre d'heures
7h

Prix
Tarif adhérents Form'A : **230,00 €**
(Non soumis à la TVA),
Tarif non adhérents Form'A : **270,00 €**
(Non soumis à la TVA),
Architectes inscrits depuis - de 2 ans : -Tarif à 50%
sur les 3 premières formations pendant
les 2 premières années d'inscription

Lieu
CROA
36 rue Arcisse de Caumont, 14000 CAEN
Tél 02 31 85 37 29

Nombre de stagiaires
20 maximum

Organisme de formation
Form'A
36 rue A. de Caumont
BP 90261, 14013 Caen cedex 1
Tél 02 31 85 37 29
Fax 02 31 85 18 75

Mail forma.basse-normandie@orange.fr
Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro 25 14 02549 14 auprès
du préfet de région de Basse-Normandie
Siret 752 539 189 00015
APE 9499Z

Contacts
Céline Turquetil

Actualités du droit de l'urbanisme

Bulletin de pré-inscription.....

Agence

Adresse postale

Tél Email@.....

Inscrit

Nom Prénom Fonction

Nom Prénom Fonction

Quels sujets ou problématiques techniques souhaiteriez-vous traiter?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Conditions et modalités

- Le stage fera l'objet d'une convention de formation qui sera envoyée avant le début du stage.
- Il peut être pris en charge, sous réserve d'acceptation de votre dossier de demande préalable de prise en charge, par votre organisme collecteur (FIF-PL, OPCA-PL ou autre).
- Form'A n'accepte pas de subrogations de gestion et de paiement.
- L'inscription n'est définitive que si elle est accompagnée du règlement.
- En cas d'annulation du stage par Form'A faute d'un nombre suffisant de participants, les stagiaires seront prévenus par email 5 jours avant la date prévue du stage. Tout règlement effectué sera restitué dans un délai de 7 jours après la date prévue du stage.
- Annulation par le stagiaire :
 - Plus de 7 jours avant la date prévue du stage : Form'A restitue intégralement le règlement
 - Moins de 7 jours avant la date prévue du stage : une retenue de 20% sera effectuée sur le montant total du stage
 - Moins de 5 jours avant la date prévue du stage : une retenue de 50% sera effectuée sur le montant total du stage
 - Tout stage commencé est dû en totalité
- Il est possible de remplacer le stagiaire qui ne peut pas venir par une autre personne en prévenant Form'A au moins 2 jours avant le début de la formation.

N'oubliez pas de déclarer les formations suivies au CNOA